

**CMA France et la Société Nationale
des Meilleurs Ouvriers de France
renouvellent leur engagement mutuel pour valoriser et
promouvoir l'excellence dans les métiers
au travers du concours
« Un des Meilleurs Apprentis de France »**

Paris, 12 juin 2023 – CMA France et la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France (SnMOF) s'unissent autour d'une convention dans le cadre de l'accompagnement et de la promotion du concours Un des Meilleurs Apprentis de France sur tout le territoire.

Cette convention, signée le 24 mai dernier, à l'occasion de l'assemblée générale de CMA France par les deux présidents nationaux - respectivement Joël Fourny et Jean-François Girardin - vise à renforcer la valorisation apportée au concours « Un des Meilleurs Apprentis de France »



(MAF) et porte sur plusieurs points clés :

- Mobiliser chacun des réseaux pour mettre en œuvre la promotion de l'excellence dans les métiers au travers du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » afin d'engager un rapprochement entre les délégations départementales et régionales de la SnMOF et du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat ;
- Accompagner la SnMOF dans le développement du concours « Un des Meilleurs Apprentis de France », en apportant notamment des moyens techniques pour faciliter l'organisation des concours ;
- Renforcer l'accompagnement des apprentis issus des centres de formation du réseau CMA notamment dans leur préparation au concours d'Un des Meilleurs Apprentis de France ;

*Jean-François GIRARDIN (à gauche) et
Joël FOURNY (à droite) lors de la signature*

- Sensibiliser aux problématiques de l'excellence dans l'apprentissage artisanal.

A propos de CMA France

Présidée par Joël Fourny, CMA France représente le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, ce réseau est constitué de 12 000 collaborateurs-experts et 2 500 élus, eux-mêmes artisans, pour :

- accompagner, conseiller et former les artisans tout au long de la vie de leur entreprise, de la création à la cession ;
- former de futurs artisans grâce à l'apprentissage ;
- accompagner les collectivités dans le développement de l'artisanat local.

Acteur référent dans l'accompagnement des entreprises artisanales et leader dans la formation par apprentissage, le réseau des

CMA accompagne près de 300 000 entrepreneurs et forme plus de 112 500 apprentis chaque année. CMA France, établissement national, fédère et anime l'ensemble des CMA et agit pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, aux niveaux national et européen avec l'appui de ses partenaires, tels que les organisations professionnelles et les collectivités locales.

Plus d'informations : www.artisanat.fr

A propos de la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France

Fondée en 1929, la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1952. Elle se fédère autour de 3 missions principales :

- Rassembler les Meilleurs Ouvriers de France après l'obtention du titre
- Partager et défendre leurs savoir-faire d'exception
- Assurer la transmission à travers l'organisation depuis 1985 du concours Un des Meilleurs Apprentis de France réservé aux jeunes en formation professionnelle initiale de moins de 21 ans dans 120 métiers différents. Organisé tous les ans pour près de 6 000 candidats, le titre de MAF permet aux candidats de développer leur goût du travail bien fait, d'affirmer leur personnalité, leur passion, leur esprit d'initiative, de progresser dans leurs compétences, d'obtenir la juste récompense de leur effort et de témoigner avec fierté aux yeux de tous de l'efficacité de leur formation.

Plus d'informations : www.meilleoursouvriersdefrance.info

Contacts presse

CMA France : Manon Caenen - m.caenen@the-arcane.com / 06 69 90 69 15

SnMOF : Juliette Bebin, responsable communication – communication@mof.fr